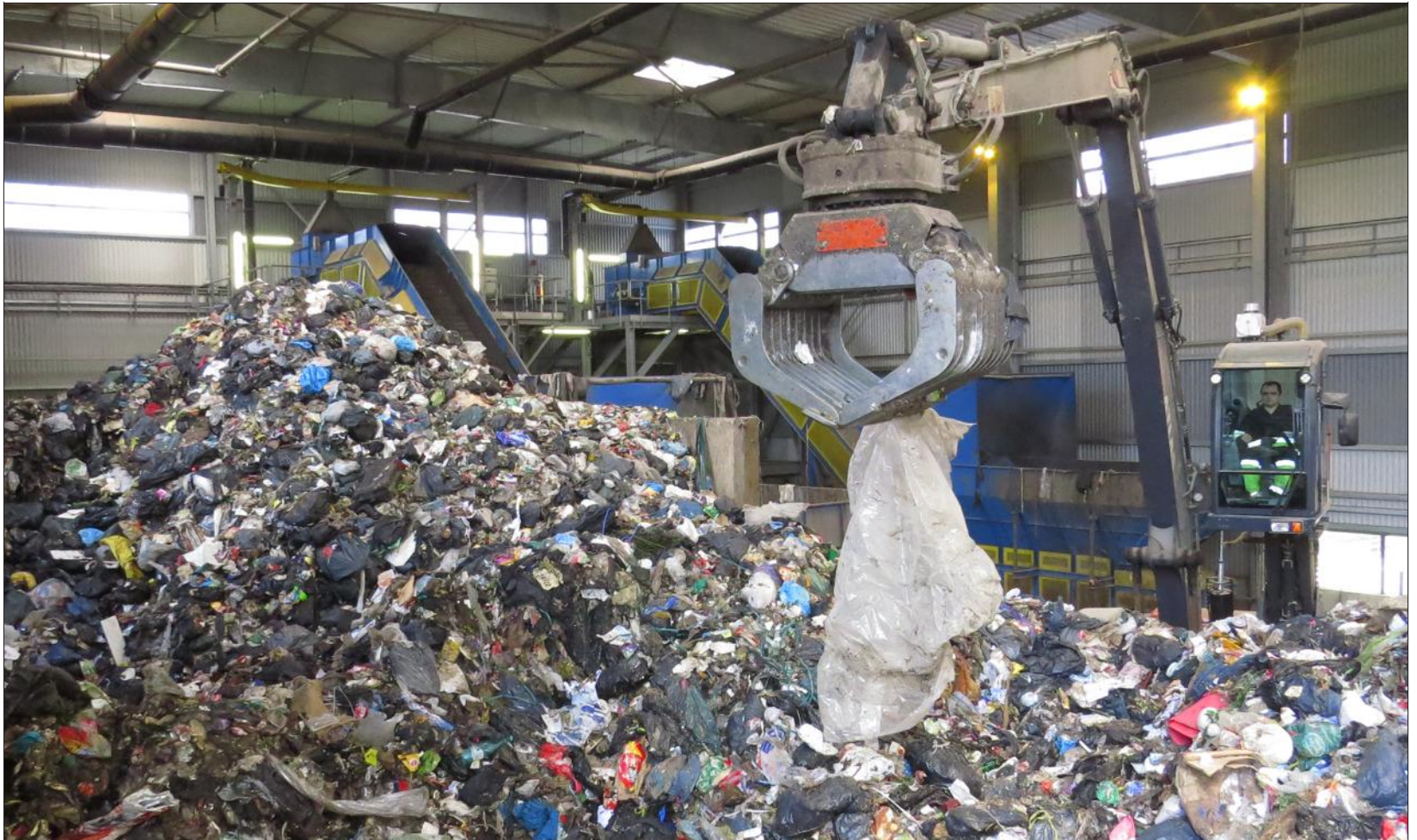


CHAGNY ENVIRONNEMENT

Les déchets indésirables coûtent cher à Ecocea et c'est vous qui payez



■ Chaque déchet indésirable (comme ici cette bâche plastique) est trié à l'aide de la grande pelle qui sert à fournir le tube malaxeur. Un travail de fourmi. Photo Grégory JACOB

Même si la qualité du tri a augmenté, de nombreux efforts sont encore à faire. Des efforts qui permettront à Ecocea de fonctionner en pleine capacité et de faire des économies.

Un vendredi matin comme un autre à Ecocea, l'usine de tri-méthanisation-compostage à Chagny. Le ballet des camions bennes est incessant. Dans l'aire de stockage, des centaines de sacs attendent d'être chargés vers le tube malaxeur. Et puis la pelle s'arrête. Au milieu des déchets, le chauffeur vient de repérer un indésirable, un déchet qui n'a rien à faire dans les ordures ménagères. Avec son gigantesque engin, il sort une bâche en plastique. « Nous trouvons de nombreux objets indésirables. Il y a des déchets verts, des pneus, des matelas, des bouteilles de gaz ou encore des déchets électriques », déclare Philippe Testevuide, di-

recteur de l'usine Ecocea. Les déchets électriques sont un bon exemple. Un sèche-cheveux qui a coûté seulement 60 € dans le commerce revient à 300 € de traitement ici. Un surcoût qui, par effet boule de neige, va se retrouver au final sur la facture de chaque utilisateur du service. Soit tous les habitants de l'Est du département. « Il y a encore un effort de tri à réaliser », poursuit le directeur.

Des déchets qui peuvent mettre l'usine en péril

Il y a d'autres ordures qui ont un autre impact sur l'usine que le surcoût dû au traitement. Ils peuvent tout simplement mettre l'usine à l'arrêt. C'est le cas des câbles électriques par exemple. Dans le malaxeur, ils forment un toron, un bouchon

qui bloque le système. « Il faut l'évacuer et cela met l'usine à l'arrêt pendant 4 heures », précise Philippe Testevuide.

Il y a encore les médicaments ou les liquides dangereux. « Cela bloque les bactéries qui produisent le gaz. C'est une perte financière importante pour nous », termine le directeur.

Il est pourtant assez simple de suivre les bonnes filières

de tri pour les habitants dont les déchets finissent ici. Mais peut-être sont-ils prêts à payer plus cher encore le traitement de leurs ordures ?

Grégory Jacob
gregory.jacob@lejsl.fr

POINT PAR POINT

■ Les chiffres du tri

L'an dernier, sur la totalité des déchets ramassés, il y a eu 19 % de plastiques, 10 % de papier et 6 % de cartons. En revanche, il y a eu très peu de verre.

■ Les mauvais trieurs

Environ 10 % de la population est totalement réfractaire au tri.

■ L'usine fonctionne depuis un an et demi

Juillet est la fin de la période de test de l'usine. Les premiers déchets sont arrivés en 2015. Depuis janvier, elle est officiellement en fonction.

Le prix de la radioactivité

Une malheureuse couche d'une personne qui a passé une scintigraphie se retrouve dans la poubelle des déchets ménagers par mégarde. Que se passe-t-il ? « Chaque camion subit un contrôle de radioactivité à son arrivée sur le site. S'il est positif, il est mis à l'écart et immobilisé », indique Philippe Testevuide, directeur de l'usine. Cela dure déjà 24 heures. Ensuite, une entreprise spécialisée intervient sous 48 heures. Elle vide le camion et tente d'isoler le déchet radioactif. Le camion repasse alors devant le détecteur. Si c'est bon, il est envoyé vers l'usine. Sinon, il est à nou-

veau vidé. La couche est stockée à part et l'organisme de contrôle indique le temps d'isolement. Cela se compte en dizaine de jours. Elle finit dans le centre d'enfouissement et non dans l'usine de traitement. « Ce traitement coûte 1 800 € hors taxe », précise le directeur.

Il y a plus cher encore : les pointes de paratonnerre, les détecteurs de fumée ou la graisse contaminée. « C'est 3 000 € l'enlèvement du déchet. S'il y a plusieurs morceaux, on multiplie la facture », termine Philippe Testevuide. Depuis le début de l'année, il y a déjà eu cinq alertes.